# **O** CADA DE CRÉTEIL

#### 112-120 chemin Vert des Mèches, 94000 Créteil

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales, en partenariat avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, il prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Année d'ouverture : 1991 Capacité au 31/12/2023 : 200 places

Nombre de logements gérés: 200 places (hébergement collectif sur site et 7 logements diffus) parc social

## PUBLIC ACCUEILLI

273 personnes accueillies en 2023

### RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

58 % de femmes	;	42 % d'hommes
PROFIL DU PUBLIC 43 % de familles monoparentales		
30 % d'isolés 27 % de familles		
18-25 ans		7%

#### PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Côte d'Ivoire : 51 personnes 19%
Afghanistan : 31 personnes 11%
Guinée Conakry : 31 personnes 11%
Mali : 26 personnes 10 %
RD Congo : 13 personnes 5 %

# ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2023

77 personnes (32 ménages) **entrées** 93 personnes (36 ménages) **sorties** 19 mois **de séjour** en moyenne

95 % d'occupation en moyenne 76 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

7 Spersonnes accompagnees pour anniation at Assurance malace

45 personnes aidées pour la procédure devant l'**Ofpra** 71 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la **CNDA** 

68 % de protections accordées (Ofpra et CNDA)

# AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

105 personnes BPI (23 ménages) hébergées

12,5 mois de séjour moyen pour les réfugiés
à compter de l'obtention d'une protection internationale

12 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

## INSERTION PAR LE LOGEMENT

43 personnes (16 ménages) BPI sorties du dispositif

46 % en logement pérenne 53 % en hébergement temporaire

→ CARTE → SOMMAIRE